

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 JAN. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : 0401.683.433

Nom

(en entier) : Menuiserie Daubresse
(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de l'Amérique 134, 6010 Couillet, Belgique

Objet de l'acte : Transfert de siège

Menuiserie Daubresse
Rue de l'Amérique 134
6010 Couillet

NN 0401.683.433

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
tenue en date du 15 janvier 2026**

Tous les associés, représentant l'intégralité du capital social sont présents.

Il est donc inutile de justifier d'une convocation à la présente assemblée. Les associés approuvent la date de tenue de la présente assemblée.

Monsieur Daubresse Michel

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège

L'assemblée générale vote à l'unanimité le transfert de siège à la rue Rue de l'Amérique 61 A 6010 Couillet.

La séance se termine à 20 h.

Fait à Couillet

Daubresse Michel
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).